

# Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEEEBSI)

16 janvier 2017 à 11h45

Local B-2305 du pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal

## Présences

Mathieu Ayoub  
Mariane Belley  
Marc Bruyère  
Gabrielle C. Beaulieu  
Emmanuel Callazos  
Laurence Charest  
Dominique Charles  
Mathieu Cloutier  
Carolina Girardo C.  
Rolman-James Gobeille-Valenzuela  
Mahée Lacourse  
Xavier Lauzon  
Rui Liu  
Félix-Antoine Marcoux  
Aurélie Mavungu-Blouin  
Ariane Régnier  
Robin Paquette  
Cécile Pechontal  
Benjamin Poulin-Daigle  
Catherine R. Lefrançois  
David Robidoux  
Mélanie Roy  
Julius Aurèle Tohitoho  
Annaelle Winand

## 1. Ouverture de l'assemblée

Il est 11:50. Mathieu Ayoub propose l'ouverture. Mahée Lacourse appuie. Pas d'objection.  
L'AG est ouverte.

### **1.1. Élection du présidium**

Xavier Lauzon propose propose:  
Guillaume Plourde comme président d'assemblée  
Mathieu Cloutier comme secrétaire

Ariane Régnier appuie cette proposition.  
Adopté à l'unanimité.

### **1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Guillaume Plourde fait la lecture de l'ordre du jour. Mathieu Cloutier demande de faire d'abord un tour de postes, pour voir qui dans l'assemblée est intéressé par les postes. Guillaume Plourde indique qu'il n'est pas nécessaire de modifier l'ordre du jour pour procéder de cette manière. Cécile Pechontal propose l'adoption de l'ordre du jour. Mathieu Ayoub appuie. L'ODJ du jour est adopté tel quel proposé.

### **1.3. Adoption du PV de l'AG du 15 septembre 2016**

Cécile Pechontal propose l'adoption du procès-verbal. Xavier Lauzon appuie. Marc Bruyère propose une modification. Une coquille s'est glissée dans un des noms au point 4.4.1. Le nom de Benjamin Paulin doit être modifié pour Benjamin Poulain-Daigle. Conjuguer le verbe "se retire" à la fin du même point. Pas de demande de vote sur la modification.

Le PV est adopté tel que modifié

## **2. Budget pour la fabrication d'articles promotionnels**

Mathieu Ayoub fait une présentatin du budget. Pas de question lui sont adressées par la suite. Mathieu Ayoub propose d'ouvrir un budget de 1600\$ pour le matériel promotionnel. Mahée Lacourse appuie la proposition. Marc Bruyère demande quels seront les objets promotionnels retenus. Mathieu Ayoub parle d'une centaine de t-shirts et d'une cinquante de tasses initialement. Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Élections du comité exécutif**

Guillaume Plourde fait la lecture des responsabilités des postes.

### **3.1. Coordonnateur général, coordonnatrice générale**

*Mathieu Cloutier se propose*

**Mathieu Cloutier est élu à l'unanimité.**

### **3.2. Secrétaire général, secrétaire générale**

*Marc Bruyère se propose*

**Marc Bruyère est élu à l'unanimité**

### **3.3. Trésorier, trésorière**

Aurélié Mavungu- Blouin se propose.

**Aurélié Mavungu-Blouin est élue à l'unanimité.**

### **3.4. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de premier cycle**

Cécile Pechontal propose une personne qui participe via Skype, Rolman-James Gobeille Valenzuela.

*Rolman-James Gobeille-Valenzuela est élu à l'unanimité.*

Mathieu Ayoub appuie cette candidature.

**Rolman-James Gobeille-Valenzuela est élu à l'unanimité.**

### **3.5. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales des cycles supérieurs**

*Marc Bruyère se propose.*

Ariane Régnier se questionne sur le bien-fondé d'élire une même personne à plusieurs postes. Guillaume Plourde indique que la Charte ne dit rien, mais que c'est à l'Assemblée de se prononcer sur cette question. Cécile se demande quelle est la différence entre une élection en bonne et dûe forme et une élection intérimaire. Mathieu Ayoub note que par expérience, un poste intérimaire se transforme dans les faits en un poste permanent.

Puisqu'il y a un dédoublement de fonction (qui n'est pas pris contre-indiqué par la Charte), des questions émergent quant au bien-fondé d'élire une personne à deux postes. L'AG décide quand même d'élire Marc Bruyère.

**Marc Bruyère est élu à la majorité.**

### **3.6. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires externes**

Personne ne se présente au poste, donc il reste vacant.

### **3.7. Coordonnateur, coordonnatrice aux communications**

Ariane Régnier se présente. Elle explique qu'elle était au poste d'affaires externes mais que son implication sur un tel poste dans une autre université (UdeS) constitue un lourd engagement en terme de rencontres. Ariane Régnier est élue à l'unanimité.

### **3.8. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires socioculturelles**

Ariane Régnier fait une description pratique du poste. Personne ne semble intéressé au poste. Cécile indique que c'est un poste important, en notant la journée d'accueil. Aurélie se propose alors. Élue à l'unanimité.

## **4. Abolition de postes jugés superflus**

Mathieu Ayoub propose les amendements à la Charte. Guillaume Plourde indique que ce n'est pas permis. Il faut faire un avis de motion. Mathieu Ayoub présente le document, qui devra être approuvé dans une prochaine AG/ AGE. Pas besoin d'appui pour l'avis de motion, on le dépose et on en parle.

## **5. Présentation du calendrier d'activités communes**

Xavier Lauzon présente le calendrier pour faciliter la tenue des activités et le suivi de ce qui se passe à l'EBSI par les étudiants, dans une volonté de centraliser la présentation de l'information. On le retrouve sur l'onglet calendrier des activités sur le site de l'AEEEEBSI.

## **6. Présentation du plan de réaménagement de l'EBSI**

Mathieu Ayoub présente ce qui s'en vient en terme de réaménagement. Il indique que nous n'avons à peu près aucune marge de manoeuvre en ce qui concerne ce réaménagement. Les travaux sont censés débutés à la fin de la session d'hiver et de se terminer avant la rentrée. Si les étudiants ont des questions, ils doivent communiquer avec Arnaud d'Alayer.

## **7. Positions de l'AEEEEBSI**

### **7.1. Positions politiques**

Mathieu Ayoub demande aux membres de prendre la parole en ce qui a trait au positionnement politique de l'AEEEEBSI ou de l'UdeM. Personne ne prend pas la parole

### **7.2. Autres positions**

Pas de prise de parole

## **8. Varia**

- Marc Bruyère fait un rappel concernant le salon de l'emploi qui se déroule à McGill. Le 17 mars en après-midi. Un envoi par courriel a envoyé par M. Alain Tremblay.

- Annaëlle Winand : Symposium de doctorat: nous invite à venir y assister 24 février 2017.

## **9. Levée de l'assemblée**

*Par les pouvoirs qui lui sont conférés, le président lève l'assemblée. Il est 12h47.*